

PREFECTURE DE LA NIEVRE

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE COMMISSION DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le jeudi 8 juin 2023 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION :	CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" - BATIMENT "C V 1"		
ACTIVITE : Centre de vacances, manège et salle omnisports	TYPES : R avec hébergement et X		
EFFECTIF : 57 personnes (public et personnel) (*)	CATEGORIE : 4 ^{ème}		
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE : 1 ^{er} juin 2023		
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT : M. VAUDENAY Guillaume		
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. : E 012 00005 002		

(*) Effectif maximum, compte-tenu de la non-simultanéité d'occupation des locaux

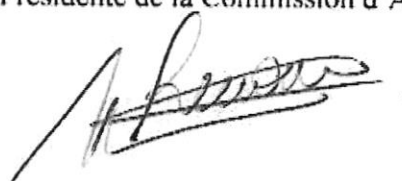
Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - DEFAVORABLE

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,



PREFECTURE DE LA NIEVRE

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE VISITE DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE

VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le jeudi 8 juin 2026 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION :	CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" – BATIMENT "C V 2"		
ACTIVITE : Centre de vacances	TYPE : R avec hébergement		
EFFECTIF : 24 personnes (public)	CATEGORIE : 5 ^{ème}		
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE : 1 ^{er} juin 2023		
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT : M. VAUDENAY Guillaume		
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. : E 012 00005 003		

Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,



PREFECTURE DE LA NIEVRE



SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE VISITE DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE

VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le jeudi 8 juin 2026 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION :	CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" – BATIMENT "C V 3"		
ACTIVITE : Centre de vacances	TYPE : R avec hébergement		
EFFECTIF : 12 personnes (public)	CATEGORIE : 5 ^{ème}		
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE : 1 ^{er} juin 2023		
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT : M. VAUDENAY Guillaume		
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. : E 012 00005 004		

Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,

PREFECTURE DE LA NIEVRE



SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS



COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE VISITE DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE

VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le lundi 8 juin 2026 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION :	CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" – BATIMENT "C V 4"	
ACTIVITE : Centre de vacances et salle de réunion (1)	TYPES :	R avec hébergement, L et N (1)
EFFECTIF : 70 personnes (public) (2)	CATEGORIE :	5 ^{ème}
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE :	1 ^{er} juin 2023
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT :	M. VAUDENAY Guillaume
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. :	E 012 00005 005

(1) Nouvelle activité, nouveau type

(2) Effectif maximum, compte-tenu de la non-simultanéité d'occupation des locaux – Dont quinze personnes hébergées

Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,

PREFECTURE DE LA NIEVRE

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE VISITE DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le lundi 8 juin 2026 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION : CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" – BATIMENT "C V 5"	
ACTIVITE : Centre de vacances et salle d'activités diverses	TYPES : R avec hébergement et L
EFFECTIF : 39 personnes (public) (*)	CATEGORIE : 5 ^{ème}
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE : 1 ^{er} juin 2023
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT : M. VAUDENAY Guillaume
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. : E 012 00005 000

(*) Dont trente personnes hébergées

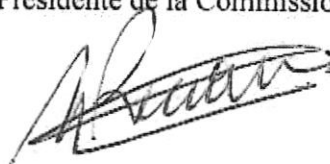
Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,



PREFECTURE DE LA NIEVRE

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

COMMISSION DE SECURITE DE
L'ARRONDISSEMENT DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Tél. : 03 86 26 70 48

Fax : 03 86 28 04 79

PROCES VERBAL DE VISITE DE SECURITE

VISITE PERIODIQUE

VISITE DE RECEPTION DE TRAVAUX

Le jeudi 8 juin 2026 à 9h00,

A la demande de Madame la Sous-Préfète de Cosne-Cours-sur-Loire, s'est réunie la Commission d'Arrondissement pour la Sécurité contre les Risques d'Incendie et de Panique dans les établissements recevant du public, afin d'émettre un avis conformément aux articles R. 143-38 et R. 143-41 du Code de la Construction et de l'Habitation..

Les caractéristiques de l'établissement sont :

DESIGNATION : CENTRE EQUESTRE "GUE DE FRISE" – BATIMENT "SALLE CLUB"	
ACTIVITE : Centre de vacances, salle d'activités et de restauration (1)	TYPES : R avec hébergement, L et N (1)
EFFECTIF : 30 personnes (public) (2)	CATEGORIE : 5 ^{ème}
ADRESSE : Lieu-dit "Le Gué de Frise d'en haut"	DATE DERNIERE VISITE : 1 ^{er} juin 2023
PROPRIETAIRE : M. VAUDENAY Guillaume	EXPLOITANT : M. VAUDENAY Guillaume
COMMUNE : 58310 ARQUIAN	REF. S. D. I. S. : E 012 00005 001

(1) Nouvelle activité, nouveau type

(2) Effectif maximum, compte-tenu de la non-simultanéité d'occupation des locaux – Dont seize personnes hébergées

Rapporteur : Lieutenant de 2^{ème} classe Franck DE ALMEIDA, officier de sapeurs-pompiers, titulaire du diplôme de préventionniste.

Après avoir entendu le rapporteur, la Commission émet un avis :

FAVORABLE - ~~DEFAVORABLE~~

à l'admission du public dans l'établissement.

La Présidente de la Commission d'Arrondissement,

